



# SECRETARIAT GENERAL

*Délégation du Roannais*

*Tél : 04.77.44.51.90*

**PV N°30 publié le 17/03/2026**

Réunion du lundi 16 mars 2026

## TOURNEES DES CLUBS

Une réunion sectorielle du « ROANNAIS » aura lieu le **jeudi 16 avril à 19h**, salle Jeanne d'Arc à **NERVIEUX** (8 Bis Chantgrenot - 42510), **placée sous l'organisation de FOREZ ROANNAIS**.

Un mail a été adressé à tous les clubs, avec **un document à remplir et à retourner par mail au plus tard le dimanche 5 avril.**

Votre présence est vivement souhaitée (maxi 2 personnes).

Merci de faire le nécessaire pour noter cette date de réunion et votre disponibilité pour y assister.

## OPERATION TABLETTES 2026

### RAPPEL pour les RATARDATAIRES

**Du 26 janvier au 29 mars 2026**, la FFF lance une opération « tablettes » en direction des clubs.

Chaque club pourra bénéficier d'une aide financière de **50 € par tablette**, avec un maximum de 5 tablettes par club, en fonction du critère d'éligibilité

Le nombre de tablettes attribuables dépend du nombre d'équipes engagées en compétition, à partir de **U14** (sans comptabiliser les équipes engagées dans diverses coupes), selon les données extraites du système FFF au **31 décembre 2025**

**50 €** pour 1 tablette pour les clubs ayant entre 1 et 5 équipes engagées  
Jusqu'à **100 €** pour 2 tablettes pour les clubs ayant entre 6 et 10 équipes engagées  
Jusqu'à **150 €** pour 3 tablettes pour les clubs ayant entre 11 et 15 équipes engagées  
Jusqu'à **200 €** pour 4 tablettes pour les clubs ayant entre 16 et 20 équipes engagées  
Jusqu'à **250 €** pour 5 tablettes pour les clubs ayant plus de 20 équipes engagées

Les clubs restent libres de commander moins que leur maximum, mais **chaque club ne pourra commander qu'une seule fois**. Il est donc important de bien déterminer la quantité souhaitée, avant de valider.

Une aide supplémentaire par la LAuRAFoot, d'un montant de **30 €**, sera créditée sur le compte « Ligue » des clubs

Une aide supplémentaire du District, d'un montant de **58 €**, sera créditée sur le compte des clubs, **pour un reste à charge de 50 € pour les clubs**

Pas de démarche particulière : le compte du club sera crédité par les services de la Ligue, une fois la commande passée sur « **Le Corner** »

Afin de réaliser l'achat, les clubs devront avoir un membre qui détient un compte « **Portailclubs** », avec l'habilitation « **Acheteur Le Corner** »

## **CONNEXION LE CORNER – CLUBS**

Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)

**Si le club ne dispose pas de compte « Portailclubs » :**

### **Etape 1**

Créez un compte FFF et connectez-vous à « Portailclubs », en identifiant un **administrateur**

### **Etape 2**

La Ligue doit valider le compte « Portailclubs »

### **Etape 3**

Après validation de la Ligue, connectez-vous avec votre compte FFF sur « **lecorner.fff.fr** », via le bouton « **mon compte** », en haut à droite de la page « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/connexion?back=my-account>)

#### Etape 4

La connexion est réussie si vous atterrissez sur la page ci-dessous



Si un message d'erreur apparaît, nous vous invitons à vous assurer que l'utilisateur du club dispose bien d'un compte administrateur sur « Portailclubs ». Si besoin, vous pouvez contacter le DLF et/ou la Ligue

**Pour commander sur le site « Le Corner » (<https://lecorner.fff.fr/>), il est nécessaire de disposer de l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs » (<https://portailclubs.fff.fr/>)**

**Si un utilisateur dispose déjà d'un compte « Portailclubs », avec un profil administrateur :**

En tant qu'administrateur du club, il aura automatiquement l'habilitation « Acheteur Le Corner » sur « Portailclubs », et pourra commander sur « Le Corner ».

Toutefois, il est nécessaire de s'assurer que le club se soit connecté au moins une fois au « Corner » avec un compte administrateur, en réalisant les démarches décrites précédemment.

L'administrateur peut également donner l'habilitation « **Acheteur Le Corner** » à un autre utilisateur « Portailclubs » du club (depuis la rubrique « **Administrateur** », puis, « **Liste des utilisateurs** » sur « Portailclubs »).

**Différentes étapes pour assurer le succès de cette opération :**

12 janvier 2026 : annonce du lancement de l'opération  
26 janvier 2026 : lancement de l'opération. **Tous les clubs ont dû recevoir un mail de la FFF.**  
16 février 2026 : fin de l'opération pour les territoires ultras marins  
17 février 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et districts  
10 mars 2026 : relance de communication – Portailclubs + Emailing + réseaux Ligues et districts  
29 mars 2026 : **fin de l'opération**

La tablette concernée par l'opération : **LENOVO TAB K11**

#### **CHORALE ROANNE BASKET**

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse.  
Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **mardi 17 mars à 20h : Chorale – Blois**
- **vendredi 3 avril à 20h : Chorale - Evreux**